12 mars 2025

NOTE D'INFORMATION

Introduction

La Conférence européenne des Présidentes et Présidents de Parlement rassemble les Président·e·s des Parlements des 46 États membres du Conseil de l'Europe, les Parlements jouissant des statuts d'observateur et de partenaire pour la démocratie auprès de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe ainsi que ceux des assemblées parlementaires internationales. Les Parlements d'Asie centrale et du Maghreb sont également associés. Pour les Parlements bicaméraux, les Président·e·s des deux Chambres sont invités à participer à la Conférence. Elle a lieu tous les deux ans à Strasbourg ou dans un pays hôte.

La Conférence qui se déroulera les 20 et 21 mars 2025 à Strasbourg portera sur les thèmes suivants :

- **Thème 1 : Sauvegarder la démocratie**
- **Thème 2 : Garantir la liberté d'expression en période de polarisation et d'incertitude**
- **Thème 3 : Violences à l'encontre des personnalités politiques**

En marge de la Conférence :

- Une réception de bienvenue offerte par le Président de l'Assemblée parlementaire aux Présidentes et Présidents ainsi qu'aux Secrétaires Générales et Généraux de Parlement et d'Organisations internationales se tiendra le mercredi 19 mars de 19 h à 20 h 30 (*sur invitation uniquement*)
- Un petit-déjeuner de travail des Présidentes de Parlement sera organisé le jeudi 20 mars de 8 h 15 à 9 h 30 (*sur invitation uniquement*)
- La pré-Conférence se tiendra le jeudi 20 mars de 9 h 45 à 10 h 45 sur le thème « Les jeunes pour la protection de la planète : un appel à l'action »
- La réunion des Secrétaires Générales et des Secrétaires Généraux de Parlement aura lieu le vendredi 21 mars 2024 de 8 h 15 à 10 h (notamment avec une réflexion autour du thème « Enjeux et défis des technologies d'intelligence artificielle pour les parlements »).

Enregistrement des délégations / Badges

L'enregistrement en ligne des délégations est ouvert depuis mi-novembre. Il appartient à chaque délégation de désigner une personne de contact qui sera en charge de l'enregistrement de toute la délégation. Cette personne aura accès à la base d'enregistrement de la Conférence après avoir contacté le secrétariat de la Conférence : ecpp2025@coe.int.

La date limite d'enregistrement à la Conférence est le **12 mars 2025**. Passé cette date, tout enregistrement et toute modification d'enregistrement devront être effectués par courriel au secrétariat de la Conférence : ecpp2025@coe.int.

Le comptoir d'enregistrement et d'information, situé dans le hall de l'entrée principale du Palais de l'Europe au rez-de-chaussée, sera ouvert :

. le mercredi 19 mars de 9 h à 18 h
. le jeudi 20 mars de 8 heures à 19 h
. le vendredi 21 mars de 8 heures à 10 h

Les Représentations permanentes sont invitées à collecter le plus tôt possible, et ce à partir de mercredi 19 mars, les dossiers et les badges de leurs délégations nationales, afin de permettre une arrivée plus fluide des délégations le jour de l'ouverture de la Conférence (comptoir d'information dans l'entrée du Palais)e

Hébergement

Des pré-réservations de chambres ont été effectuées auprès de différents hôtels (3 à 5 étoiles). La liste des hôtels est à la disposition des personnes de contact lors de leur accès à la base d'enregistrement en ligne ou sur demande au secrétariat de la Conférence (ecpp2025@coe.int).

Interprétation et documents

Les documents de la Conférence sont disponibles **en anglais et en français.** L'interprétation simultanée sera assurée en anglais, français, allemand et italien.

Toute délégation qui souhaite l'interprétation du discours de leur Président·e par leur propre interprète se verra accorder l'accès à une cabine d'interprétation. Toute demande devra être adressée au Secrétariat de la Conférence.

Des cabines supplémentaires pourront être octroyées, par ordre chronologique des demandes, pour l'interprétation simultanée dans d'autres langues. Veuillez noter que ces demandes devront respecter les conditions de travail des interprètes en vigueur au Conseil de l'Europe.

Liste des orateurs / Discours

Les Président·e·s (ou Vice-Président·es·) peuvent s'inscrire sur la liste des orateurs (pour un ou plusieurs thèmes) en contactant le Secrétariat de la Conférence (ecpp2025@coe.int) ou directement auprès du Service de la Séance (bureau 1155, 1er étage) pendant la Conférence.

L'ordre des orateurs pour chacune des trois discussions thématiques sera fixé par le tirage au sort organisé lors de la réunion des secrétaires des délégations nationales (20 mars de 8 h 30 à 9 h 30). Les listes des orateurs ainsi établies seront distribuées dès que possible, afin que les orateurs/oratrices puissent savoir à quel moment ils/elles seront appelé·e·s à s'adresser à la Conférence.

Les orateurs/oratrices qui s'inscrivent après le tirage au sort seront ajouté·e·s à la liste selon leur ordre d'inscription.

Pour faciliter le travail des interprètes, les orateurs qui ont prévus un discours écrit sont invités à en remettre une copie à l'avance au Secrétariat de la Conférence (ecpp2025@coe.int).

Temps de parole

Seul·e·s les Présidentes et les Présidents, ou en leur absence un·e Vice-Président·e, auront la parole. Conformément à la pratique établie, la durée de chaque intervention orale sera limitée à cinq minutes pour permettre à toutes celles et tous ceux qui le souhaitent d'intervenir.

Les orateurs et oratrices principaux sont invités à prononcer un discours de 7 minutes pour introduire un thème spécifique.

Placement dans l'hémicycle

Dans l'hémicycle, des sièges seront réservés aux délégations nationales selon la formule suivante : trois sièges pour les parlements monocaméraux et six pour les parlements bicaméraux. Si les délégations comprennent – comme cela serait souhaitable – les présidentes et les présidents des délégations nationales auprès de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, un siège de plus pourra leur être réservé sur demande préalable au secrétariat. Toutes les autres délégations se verront attribuer trois sièges. Les délégations seront placées dans l'hémicycle selon l'ordre alphabétique anglais (A à Z).

Réunions bilatérales

Trois salles seront mises à la disposition des participant·es pour des réunions bilatérales. En cas de besoin d'une salle de réunion, veuillez contacter le Secrétariat de la Conférence (ecpp2025@coe.int) ou le Service de la Séance (bureau 1155, 1er étage) pendant la Conférence.

Déjeuner/réceptions

Le format des différents événements sociaux mentionnés dans le programme fait l'objet d'une note séparée aux délégations ainsi qu'aux Représentations permanentes.

Des cartons d'invitation seront transmis aux participants.

Vestiaire

Un vestiaire sera à disposition des participants de la Conférence dans le hall d'entrée du Palais de l'Europe, les deux jours de la Conférence (fermeture le vendredi 21 mars à 14 h).

Service de presse

Retransmission : la Conférence sera diffusée en direct (en français, anglais, allemand et italien) sur le site de l'APCE.

Accréditations presse : avant de remplir le formulaire d'accréditation, veuillez contacter la Direction de la communication par e-mail (accreditation.press@coe.int) pour prendre connaissance des dispositifs spéciaux pour la Conférence.

Les journalistes accrédités pourront suivre les débats en plénière depuis la salle de presse (1er étage) et la tribune publique de l'hémicycle.

La Médiabox sera disponible pendant la Conférence. Ce studio multimédia situé juste à côté de l'hémicycle permet d'enregistrer de courts clips vidéo-déclarations ou interviews qui pourront être partagés sur les médias sociaux, publiés sur des sites web, ou envoyés par courriels.

Toutes les activités médias (accueil presse, Mediabox, conférence de presse, etc.) seront organisées au Palais. Les journalistes auront accès à la salle de presse (1er étage).

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter la Division de la communication de l'APCE, pace.com@coe.int.

Bureaux des délégations

Les délégations parlementaires des Etats membres, observateurs et partenaires pour la démocratie, disposent, de manière permanente, d'un bureau au Palais de l'Europe (5ème étage).

Les autres délégations n'ayant pas de bureaux permanents peuvent contacter le secrétariat de la Conférence pour demander la mise à disposition d'un bureau pour tenir une réunion bilatérale.

Transport et accueil à l'aéroport de Strasbourg

Comme lors des précédentes éditions de la Conférence, à l'occasion desquelles l'Assemblée parlementaire avait bénéficié de l'entière coopération des Représentations permanentes du Conseil de l'Europe, nous prévoyons que les transferts :

1. de et vers l'aéroport/les hôtels
2. de et vers les hôtels et le lieu de la Conférence
3. et si nécessaire, le transport vers les Haras le 19 mars et le Pavillon Joséphine le 20 mars (accès éventuel en voiture seulement pour le Chef ou la Cheffe de délégation)

seront assurés par les Représentations permanentes des pays concernés.

Pour les délégations ne disposant pas de représentation à Strasbourg, en cas de demande spécifique relative aux transports, merci de vous adresser au Secrétariat de la Conférence (ecpp2025@coe.int).

Accès au parvis // stationnement des voitures officielles

Sur présentation de cartes d'accès (macarons), les voitures des Représentations permanentes/société de location seront autorisées à déposer les Chefs de délégations sur le parvis puis, le cas échéant, à stationner sur le parking en face du Palais (le long de l'Orangerie), réservé à cet effet.

Les consignes précises de sécurité et de transports ont été adressés aux délégations et aux Représentations dans une note séparée.

Les Représentations permanentes sont priées d'informer le Secrétariat de la Conférence (ecpp2025@coe.int) du nombre exact de cartes d'accès de voiture nécessaires. Ces cartes d'accès seront disponibles avec les dossiers et badges à partir du 19 mars au comptoir d'enregistrement dans le hall principal du Palais.

Contacts du Secrétariat de la Conférence

Mme Despina Chatzivassiliou Secrétaire Générale Tel: + 33 (0)388 41 **3075** Email: despina.chatzivassiliou@coe.int
Mme Valérie Clamer Cheffe du service de la Séance, de la gestion de l'information et des événements Tel: +33 (0)388 41 **2106** Email: valerie.clamer@coe.int
Mme Isild Heurtin Cheffe du Bureau de la Secrétaire Générale Tel: +33 (0)390 21 **4100** Email : isild.heurtin@coe.int
Mme Annick Schneider Assistante administrative principale Coordinatrice de la Conférence Tel: +33 (0)388 41 **2549** Email: annick.schneider@coe.int

E-mail Secrétariat de la Conférence : ecpp2025@coe.int

Site internet de la Conférence : Conférence européenne des Présidentes et Présidents de Parlement 2025

Annexe 1 – **Parlements et Organisations internationales invités à la Conférence**

FRANCAIS	ENGLISH
ALBANIE	**ALBANIA**
ANDORRE	**ANDORRA**
ARMÉNIE	**ARMENIA**
AUTRICHE	**AUSTRIA**
AZERBAÏDJAN	**AZERBAIJAN**
BELGIQUE	**BELGIUM**
BOSNIE-HERZÉGOVINE	**BOSNIA AND HERZEGOVINA**
BULGARIE	**BULGARIA**
CROATIE	**CROATIA**
CHYPRE	**CYPRUS**
TCHEQUIE	**CZECHIA**
DANEMARK	**DENMARK**
ESTONIE	**ESTONIA**
FINLANDE	**FINLAND**
FRANCE	**FRANCE**
GÉORGIE	**GEORGIA**
ALLEMAGNE	**GERMANY**
GRÈCE	**GREECE**
HONGRIE	**HUNGARY**
ISLANDE	**ICELAND**
IRLANDE	**IRELAND**
ITALIE	**ITALY**
LETTONIE	**LATVIA**
LIECHTENSTEIN	**LIECHTENSTEIN**
LITUANIE	**LITHUANIA**
LUXEMBOURG	**LUXEMBOURG**
MALTE	**MALTA**
RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA	**REPUBLIC OF MOLDOVA**
MONACO	**MONACO**
MONTÉNÉGRO	**MONTENEGRO**
PAYS-BAS	**NETHERLANDS**
MACÉDOINE DU NORD	**NORTH MACEDONIA**
NORVÈGE	**NORWAY**
POLOGNE	**POLAND**
PORTUGAL	**PORTUGAL**
ROUMANIE	**ROMANIA**
SAINT-MARIN	**SAN MARINO**
SERBIE	**SERBIA**
RÉPUBLIQUE SLOVAQUE	**SLOVAK REPUBLIC**
SLOVÉNIE	**SLOVENIA**
ESPAGNE	**SPAIN**
SUÈDE	**SWEDEN**
SUISSE	**SWITZERLAND**
TÜRKIYE	**TÜRKIYE**
UKRAINE	**UKRAINE**
ROYAUME-UNI	**UNITED KINGDOM**

CANADA	**CANADA**
ISRAËL	**ISRAEL**
MEXIQUE	**MEXICO**
MAROC	**MOROCCO**
ALGÉRIE	**ALGERIA**
TUNISIE	**TUNISIA**
PALESTINE	**PALESTINE**
JORDANIE	**JORDAN**
KAZAKHSTAN	**KAZAKHSTAN**
KIRGHIZSTAN	**KYRGYZSTAN**
TADJIKISTAN	**TAJIKISTAN**
TURKMENISTAN	**TURKMENISTAN**
OUZBÉKISTAN	**UZBEKISTAN**
PARLEMENT EUROPÉEN	**EUROPEAN PARLIAMENT**
UNION INTERPARLEMENTAIRE	**INTER-PARLIAMENTARY UNION**
AP OTAN	**NATO PA**
AP OSCE	**OSCE PA**
PABSEC – Assemblée parlementaire de la coopération de la Mer Noire	**PABSEC – Parliamentary Assembly of the Black Sea Cooperation**
ASSEMBLÉE DU BENELUX	**BENELUX ASSEMBLY**
ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA MÉDITERRANÉE	**PARLIAMENTARY ASSEMBLY OF THE MEDITERRANEAN**
UNION POUR LA MÉDITERRANÉE	**UNION FOR THE MEDITERRANEAN**
BSPC – Conférence parlementaire de la Mer Baltique	**BSPC – Baltic Sea Parliamentary Conference**
ASSEMBLÉE BALTE	**BALTIC ASSEMBLY**
CONSEIL NORDIQUE	**NORDIC COUNCIL**
PARLEMENT PANAFRICAIN	**PANAFRICAN PARLIAMENT**
PARLATINO – Parlement d'Amérique Latine	**PARLATINO – Latin American Parliament**

Annexe 2 – **Badges de la Conférence**

Pour information, voici les catégories de badges de la Conférence.

PRESIDENT / VICE-PRESIDENT DE PARLEMENT

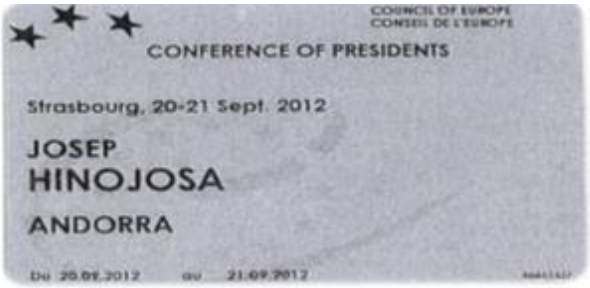

SECRETAIRE GENERAL / SECRETAIRE GENERAL ADJOINT

MEMBRE DE PARLEMENT

MEMBRE DE DELEGATION

SERVICE TECHNIQUE
(Interprète, journaliste, photographe, officier sécurité)

AGENT SECRETARIAT – APCE – CONSEIL DE L'EUROPE

L'ACCES A LA TRIBUNE PUBLIQUE DE L'HEMICYCLE EST STRICTEMENT RESERVE AUX PHOTOGRAPHES ET CAMERAMEN DES DELEGATIONS, DUMENT ACCREDITES AUPRES DE LA DIRECTION DE LA COMMUNICATION DU CONSEIL DE L'EUROPE